



## **Séolis PROD poursuit ses investissements sur des territoires engagés pour une énergie durable**

mercredi 7 novembre 2018, par [lpe](#)

Début octobre, le fournisseur d'énergie deux-sévrien Séolis PROD a inauguré une centrale photovoltaïque sur le territoire de Bedenac en Haute-Saintonge. Issue d'une collaboration avec des entreprises locales, cette réalisation porte à 178,5GWh l'énergie durable produite sur un large territoire en France métropolitaine par l'entreprise.

Situé au sud de la Charente-Maritime, Bedenac bénéficie de la démarche "Territoire à énergie positive" (TEPOS) initiée par la Communauté de communes de Haute-Saintonge en 2015. A ce titre, la collectivité bénéficie d'un accompagnement de 3 ans pour mettre en place une politique énergétique efficace. L'objectif à 10 ans étant que l'énergie solaire couvre 50% des besoins énergétiques du territoire. Bois, géothermie, réseaux de chaleur, éolien, photovoltaïque, biogaz, en Haute-Saintonge, la transition énergétique est à l'œuvre.

Une des initiatives à la pointe de la transition est celle de l'installation d'une batterie d'1 MW afin de pouvoir stocker les productions d'énergies renouvelables locales qui sont par nature intermittentes. Le projet de cette centrale est né de l'initiative conjointe de Séolis PROD à Niort (79) et de VMH ENERGIES à Châtellerauld (86).

Dès l'origine, Séolis PROD a eu la volonté de faire appel à des acteurs de la région pour la construction de ce champ photovoltaïque (défrichage du terrain, structures et modules, cellules photovoltaïques, trackers pour suivre la position du soleil.). L'entreprise a donc collaboré avec des partenaires au savoir-faire avéré afin de pouvoir mener à bien le chantier dans des délais extrêmement courts.

Cette centrale photovoltaïque a été implantée sur une réserve de carrière sur 20 hectares. Ce terrain jouit d'un très bon ensoleillement. Avec une puissance électrique installée de 11 MWc et une production estimée à 16 GWh, équivalent à la consommation de 6 400 foyers (hors chauffage et eau chaude), c'est la plus grosse entité de production d'énergie photovoltaïque du Groupe SÉOLIS à ce jour.



Attaché à la préservation de l'environnement, Séolis PROD a intégré également les contraintes environnementales intrinsèques au site : une réserve biologique avec une pièce d'eau de 6 ha a été conservée afin que la faune sauvage continue à y vivre. Et pour le maintien de son habitat, Séolis PROD a réservé un terrain voisin d'une superficie de 20 ha qui restera inconstructible pendant 40 ans. Des solutions de mise en œuvre réversibles ont de plus été choisies pour une remise en l'état du site à l'issue de l'exploitation. Enfin, le bilan carbone a été optimisé avec, entre autres, des modules photovoltaïques fabriqués en Nouvelle-Aquitaine à Châtelleraut (86).

Le Groupe poursuit ses investissements, avec la reproduction du concept de cette centrale en Région Nouvelle-Aquitaine, sur les communes de Manot (16) et de Roumazières-Loubert (16), avec une centrale de 8 MWc qui sera mise en service fin 2018.

Le projet a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La centrale en quelques chiffres :

- Superficie de 20 ha
- Puissance installée de 11 MWc
- Production de 16 GWh/an soit 6 400 foyers alimentés (hors chauffage et eau chaude sanitaire)
- 5765 pieux pour le système de poursuite solaire
- 33 437 modules (panneaux photovoltaïques)
- 1153 tables de 29 modules
- 7 onduleurs
- 4 postes de transformation
- 6 mois de travaux
- Investissement de 16 M€